

PIECES A FOURNIR POUR CONSITUTION D'UN DOSSIER AIDE SOCIALE A L'HEBERGEMENT EN ETABLISSEMENT

IDENDITE

- Copie de la carte d'identité ou copie du livret de famille

RESIDENCE

- Taxe d'habitation et foncière
- Pour les résidents de nationalité étrangère : titre de séjour en cours de validité
- Nom et adresse de l'établissement au titre duquel la demande d'aide sociale est formulée
- Les adresses précédentes avec dates d'arrivée et de départ

COUVERTURE SOCIALE

- Attestation de sécurité sociale délivrée en même temps que la carte vitale en cours de validité
- Adhésion à une assurance privée

POUR LES PERSONNES DE MOINS DE 60 ANS

- Décision de la COTOREP précisant le taux d'incapacité et l'orientation dont relève la personne

RESSOURCES

- Copie du dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Ressources des trois derniers mois : revenus personnels ou du ménage (conjoint, concubin, PACS) et des ayants droits :
 - salaires
 - pension de retraite : fournir les justificatifs annuels des caisses de retraite
 - retraites et ressources en provenant de l'étranger
 - RMI
 - ASSEDIC
 - Prestations familiales
 - Allocation aux adultes handicapés
 - Indemnités journalières
 - Pension d'invalidité
 - Pension alimentaire suite à jugement
 - Rente accident du travail pour les incapacités supérieures à 10 %
 - Montant de l'allocation logement ou de l'APL
 - Revenus de biens immobiliers : loyers, fermage, bail et rente viagère
 - Justificatifs des revenus des capitaux placés (livrets, comptes productifs d'intérêts, action, obligations, assurance-vie etc...) fournir l'attestation bancaire

CHARGES

- Charges particulières hors hébergement (cotisations mutuelle, frais de tutelle, loyer résiduel, impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation responsabilité civile et habitation).

BIENS IMMOBILIERS

- Nature des biens
- Adresse
- Référence et valeur locative actuelle
- Superficie
- S'il y a eu donation depuis moins de 10 ans, joindre la photocopie intégrale de l'acte notarié

OBLIGATION ALIMENTAIRE POUR LES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 60 ANS NON RECONNUES HANDICAPEES AVANT CET AGE

- Nom, prénom et adresse complète des obligés alimentaires ainsi qu'une copie du livret de famille